



Instance de divorce,droit de garde

Par **breith**, le **26/04/2010** à **11:06**

Bonjour,

je suis papa de 2 enfants,ma femme est parti en decembre et ma laissé pendant 2 mois mes enfantsetun nombre important de dette,aujourd hui elle a pris les enfants et refuse de me les rendre en attendant l audience le 1 er juin.j ai fais restructurer mes dettes et elle refuse d en payer la moitié.elle instrumentalise les enfants donc j ai decidé contre son gré de recuperer ce jour mes enfants a l ecole,je n ai qu une hantise c est qu elle fasse un scandale devant mes enfants les parents d eleve et que les enfants en patissent que dois faire